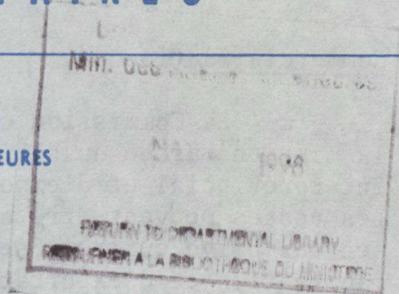


doc
CA1
EA9
R19
FRE
1973 juin

PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA



N° 19
(révision de juin 1973)

LES GRAINS CANADIENS

(Rédigé à la Division des opérations de commercialisation,
Direction générale de la commercialisation des céréales,
ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa)

Les provinces des Prairies canadiennes (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) se prêtent idéalement à la production efficace du blé de semence, des céréales fourragères et des graines oléagineuses. Les six principaux grains cultivés sont le blé, l'orge, la graine de colza, l'avoine, la graine de lin et le seigle. En 1972, la production globale a été de 1,442 millions de boisseaux; le Canada devenait ainsi l'un des plus grands producteurs du monde pour le blé de semence et les céréales fourragères. Des exportations sans précédent de 825 millions de boisseaux de grain ont valu au Canada, en 1971-1972, le deuxième rang du monde pour les exportations de grain.

On compte environ 85 millions d'acres de terre cultivées dans les provinces des Prairies. Presque chaque année, entre 20 et 30 millions d'acres sont laissées en jachère d'été, et plus de 10 millions d'acres sont employées à la culture du foin et aux pâturages. Chaque année, avant les semences, le Gouvernement fédéral annonce le prix initial garanti du blé, de l'avoine, de l'orge, ainsi que les contingents minimums à livrer en ce qui concerne tous les grains de la prochaine année de récolte, afin de fournir aux producteurs la meilleure information possible en matière de mise en marché, ce qui leur permettra de planifier leurs semences pour la saison.

Superficieensemencée relativement à chacun des principaux grains
cultivés dans les provinces des Prairies(1)

<u>Année de récolte</u>	<u>Blé</u>	<u>Orge</u>	<u>Avoine</u>	<u>Graine de colza</u>	<u>Graine de lin</u>	<u>Seigle</u>	<u>TOTAL</u>
(milliers d'acres)							
1963	26,996	5,922	6,260	478	1,629	632	41,917
1964	29,080	5,217	5,054	791	1,916	635	42,693
1965	27,790	5,741	5,645	1,435	2,265	743	43,619
1966	29,166	7,010	5,450	1,525	1,883	671	45,705
1967	29,570	7,600	5,090	1,620	998	628	45,506
1968	28,860	8,330	5,340	1,052	1,502	619	45,703
1969	24,400	9,000	5,630	2,012	2,320	859	44,221
1970	12,000	9,500	5,260	4,050	3,350	944	35,104
1971	18,885	13,312	5,315	5,306	1,762	906	45,486
1972	20,800	11,900	4,660	3,270	1,420	581	42,631

(1) Statistique Canada

53564360

Commercialisation

La Commission canadienne du blé est le seul organisme responsable de la mise en marché du blé, de l'avoine et de l'orge des Prairies du commerce interprovincial et d'exportation pour le compte des producteurs de ces provinces. Les ventes peuvent être négociées directement par la Commission du blé ou par le secteur privé qui représente alors la Commission. Cependant, les sociétés de manutention et d'exportation s'intéressent à toutes les ventes de grain, puisque la Commission ne possède aucun service de manutention, d'entreposage ou de transport. La graine de colza, le seigle, la graine de lin, le sarrasin et la graine de moutarde sont vendus par l'entreprise privée. Au cours des dernières années, le Canada a été le plus important exportateur au monde pour l'orge, la graine de colza, la graine de lin et la graine de moutarde. Environ 15 millions de boisseaux du blé d'hiver cultivé annuellement en Ontario sont vendus par l'*Ontario Wheat Producers Marketing Board* et par l'entreprise privée. Au cours de l'année de récolte 1971-1972, les exportations de grain et de produits à base de grain se sont élevées à environ 825 millions de boisseaux, ce qui représente un nouveau sommet. Ce chiffre global comprenait au-delà de 500 millions de boisseaux de blé et de farine de blé et environ 230 millions de boisseaux d'orge et 43 millions de boisseaux de graine de colza.

Exportations de grain canadien et de produits à base de grain⁽²⁾

<u>Année de récolte</u>	<u>Blé</u>	<u>Farine (exprimée en blé)</u>	<u>Orge et produits à base d'orge</u>	<u>Graine de colza</u>	<u>Graine de lin</u>	<u>Avoine et produits à base d'avoine</u>	<u>Seigle</u>	<u>TOTAL</u>
(milliers de boisseaux)								
1962-63	304,102	27,265	15,377	5,725	12,995	21,700	7,310	394,474
1963-64	539,637	54,910	46,935	5,330	14,232	18,759	5,501	685,304
1964-65	368,052	31,542	37,032	9,276	15,682	15,551	4,857	481,992
1965-66	546,781	38,125	38,029	13,632	19,505	15,922	8,050	680,044
1966-67	483,456	31,851	58,542	13,818	17,079	4,803	9,963	619,512
1967-68	311,320	24,690	41,405	12,309	13,721	3,545	4,760	411,750
1968-69	281,216	24,622	26,407	14,311	13,946	2,723	4,248	367,473
1969-70	319,535	26,963	88,312	22,213	19,686	5,165	3,829	485,703
1970-71	410,410	24,803	179,595	46,811	22,487	13,366	8,918	706,390
1971-72	479,065	24,826	230,528	42,586	27,260	10,221	10,757	825,243

Le Gouvernement fédéral garantit le prix initial des principales catégories de blé, d'avoine et d'orge livrées à la Commission canadienne du blé durant l'année de récolte. Par exemple, le prix initial du blé livré au cours de l'année de récolte 1972-1973 est de \$1.76 le boisseau pour le blé rouge de printemps de l'Ouest du Canada, le blé emmagasiné à Thunder Bay ou à Vancouver

(2) Statistique Canada et Commission des grains du Canada

servant de base. Lorsque le grain livré au cours de l'année de récolte a été vendu par la Commission, on en répartit les bénéfices selon les variétés et les catégories de grain livrées par chaque producteur.

L'acheminement du grain depuis la ferme jusqu'aux élévateurs régionaux est régi par un système de contingentement qui permet à la Commission de commander les variétés et les catégories de grain requises pour satisfaire aux engagements pris sur le marché et, en même temps, de répartir aussi équitablement que possible les possibilités de vente entre tous les producteurs de grain.

Transport

Le producteur livre son grain, généralement par camion, à un élévateur rural situé dans l'un des quelque 1,600 centres de livraison répartis dans les provinces des Prairies. Le grain est alors chargé dans des wagons pour être expédié au Canada et servir à la consommation nationale, ou aux élévateurs terminus de la Côte ouest, à Thunder Bay, aux ports du Saint-Laurent et à Churchill. De la Côte ouest et de Churchill, le grain est transporté directement outre-mer et, bien que quelques livraisons aient été expédiées directement outre-mer de Thunder Bay, la plus grande partie est transportée par navire sur le Saint-Laurent jusqu'aux ports d'exportation de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Port-Cartier et Baie-Comeau. On transporte aussi le grain des ports de Thunder Bay à ceux de la baie Georgienne et de là, on l'expédie par chemin de fer aux ports atlantiques de Saint John et d'Halifax, d'où il sera exporté durant l'hiver, lorsque les Grands lacs seront fermés à la navigation.

La Commission canadienne du blé a adopté un nouveau système d'expédition en 1969, afin d'améliorer l'acheminement du grain vers les postes d'exportation. En vertu du système d'expédition par cantonnement, les centres de livraison se divisent en zones géographiques formées de groupements de lignes de chemin de fer, et la Commission canadienne du blé émet des commandes pour des catégories particulières de grain par cantonnement. Les entreprises d'élévateurs transmettent ces commandes à des élévateurs particuliers situés à l'intérieur des cantonnements, ce qui assure la livraison de la variété et de la qualité de grain demandées pour satisfaire à une promesse de vente particulière. L'acheminement du grain vers les ports terminus a aussi été considérablement accéléré grâce à un procédé de regroupement des expéditions par chemin de fer. Auparavant, on répartissait le grain entre les compagnies d'élévateurs terminus en fonction de l'entreprise expéditrice des Prairies. Cette façon de procéder a été modifiée, de sorte que la catégorie de grain requise pour une livraison particulière est maintenant acheminée vers le terminus qui attend l'arrivée du navire pour cette expédition, ce qui évite aux navires de faire escale à plus d'un terminus pour la même classe de grain.

En 1971-1972, les quantités de grain expédiées à partir de la Côte ouest ont atteint le chiffre record de 308 millions de boisseaux, et celles qui l'ont été à partir des ports du Saint-Laurent, de 361 millions de boisseaux. Les exportations effectuées directement à partir de Churchill, de Thunder Bay, et des Maritimes ont aussi constitué un record.

Entreposage

Les installations autorisées pour l'entreposage du grain au Canada avaient une capacité totale de 673 millions de boisseaux au 1er août 1972. La capacité réelle des entrepôts est de 65 à 80% de la capacité autorisée. La plus grande partie de la capacité d'entreposage était fournie par les 4,567 élévateurs ruraux qui pouvaient contenir 377.8 millions de boisseaux. Les 33 élévateurs terminus, nommément ceux de Thunder Bay, de Churchill et des ports de la Côte ouest, avaient une capacité de 151.5 millions de boisseaux, tandis que 28 élévateurs de transbordement des ports des Grands lacs et des ports d'exportation situés sur le Saint-Laurent et dans les Maritimes pouvaient contenir 128.5 millions de boisseaux. Vingt-trois autres élévateurs, ayant une capacité de 15.3 millions de boisseaux, ont servi à l'entreposage du grain avant son conditionnement.

Réglementation

La Commission des grains du Canada est chargée de réglementer toutes les étapes de la manutention du grain au Canada, y compris l'inspection, la classification et le pesage du grain, la tenue de données statistiques et les services de recherches, de même que de former les comités de normalisation des grains dont la tâche est de fixer les normes relatives aux différentes catégories de grain.

Le Laboratoire de recherches sur les grains de la Commission effectue des études et publie des données chaque année sur la teneur en protéines de la récolte de blé. Il procède aussi à des tests de cuisson sur la mouture canadienne et publie un rapport sur les propriétés boulangères du blé des Prairies. C'est en grande partie au contrôle sévère exercé par la Commission qu'il faut attribuer la réputation dont jouissent les céréales canadiennes sur les marchés mondiaux.

Possibilités de formation et de perfectionnement

L'Institut canadien des céréales a été fondé en 1971 par la Commission canadienne du blé et la Commission des grains du Canada, avec l'appui du Gouvernement fédéral. Situé à Winnipeg, il résulte d'une initiative de la part de ces organismes et du Gouvernement d'Ottawa dans le domaine de l'expansion du marché en ce qui concerne les céréales et les graines oléagineuses et leurs dérivés. L'Institut attachera surtout de l'importance aux cours traitant de la gestion pratique et des aspects institutionnel, économique et commercial de l'industrie canadienne. Dans le domaine des possibilités institutionnelles, il offrira aux dirigeants de l'industrie étrangère et canadienne, aux techniciens et aux acheteurs et consommateurs actuels et éventuels des produits canadiens l'occasion d'acquérir une formation et une connaissance pratiques dans toutes les diverses activités de l'industrie, y compris la production, la mise en marché, la distribution et le conditionnement.

De plus, l'Institut offrira des cours sur les techniques de mouture, de boulangerie et de fabrication des pâtes, l'exploitation des moulins à provendes, le broyage et l'utilisation des graines oléagineuses, le maltage,

le brassage et la distillation. Tout le programme est conçu de façon à contribuer à maintenir et à accroître les marchés intérieur et extérieur des céréales canadiennes, des graines oléagineuses et de leurs dérivés.

Coordination industrielle

Le Conseil des grains du Canada a été fondé en 1969, à la suite d'une proposition du premier ministre, afin surtout d'améliorer la coordination à l'intérieur du secteur de l'industrie et de permettre d'obtenir un consensus sur les recommandations faites au Gouvernement. Le Gouvernement et les industriels se partagent les frais administratifs du Conseil. L'adhésion au Conseil est accessible à tous les organismes et associations non gouvernementaux dont les membres jouent un rôle direct dans la production, la manutention, le transport et la commercialisation du grain et des produits du grain. Le Conseil au complet se réunit tous les six mois et le conseil d'administration, environ dix fois par an. Le Conseil a à son service un petit secrétariat.

Au cours de ses trois années d'existence, le Conseil a démontré la capacité de l'industrie de s'unir pour régler les questions d'intérêt commun. Il a fait au Gouvernement plusieurs recommandations relatives à des questions qui lui avaient été soumises par ce dernier, ou à des études résultant de sa propre initiative.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

First main paragraph of faint, illegible text.

Second main paragraph of faint, illegible text.

Third main paragraph of faint, illegible text.

Fourth main paragraph of faint, illegible text.

Fifth main paragraph of faint, illegible text.

APPROVISIONNEMENTS ET ÉCOULEMENT DU BLÉ - CANADA

Années de récolte 1968-1969 à 1972-1973

	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>	<u>1970-71</u>	<u>1971-72</u>	<u>1972-73</u>
	(en millions de boisseaux)				
Stocks au début de l'année de récolte	665.5	851.8	1,008.7	734.1	589.8
Production	649.8	684.3	331.5	529.6	533.3
Total des approvisionnements	1,315.4	1,536.1	1,340.2	1,263.7	1,123.1
Exportations	305.8	346.5	435.2	503.7	----
Consommation canadienne:					
Consommation humaine	61.4	64.6	64.5	65.2	---
Semences	33.4	16.8	26.1	28.6	---
Utilisation industrielle	1.1	0.5	0.6	0.5	---
Perte au cours de la manutention	4.7	1.2	0.6	0.7	---
Provendes, déchets et stockage	57.1	97.9	79.0	75.2	---
Total de la consommation nationale	157.7	181.0	170.8	170.2	---
Stocks à la fin de l'année de récolte	851.8	1,008.7	734.2	589.8	---
Écoulement total	1,315.4	1,536.1	1,340.2	1,263.7	---

APPROVISIONNEMENTS ET ÉCOULEMENT DE L'ORGE - CANADA

Années de récolte 1968-1969 à 1972-1973

	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>	<u>1970-71</u>	<u>1971-72</u>	<u>1972-73</u>
	(en millions de boisseaux)				
Stocks au début de l'année de récolte	130.9	199.4	200.1	144.3	195.8
Production	325.4	378.4	415.7	601.6	518.4
Total des approvisionnements	456.3	577.8	615.8	745.9	713.2
Exportations	26.4	88.3	179.6	230.5	----
Consommation canadienne:					
Consommation humaine	0.2	0.1	0.1	0.1	----
Semences	15.6	16.1	22.0	19.7	----
Utilisation industrielle	17.3	18.4	19.1	21.1	----
Perte au cours de la manutention	0.9	0.4	0.3	0.6	----
Provendes, déchets et stockage	196.5	254.4	250.4	278.0	----
Total de la consommation nationale	230.5	289.4	291.9	319.5	----
Stocks à la fin de l'année de récolte	199.4	200.1	144.3	195.8	----
Écoulement total	456.3	577.8	615.8	745.9	

APPROVISIONNEMENTS ET ÉCOULEMENT DE LA GRAINE DE COLZA - CANADA

Années de récolte 1968-1969 à 1972-1973

	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>	<u>1970-71</u>	<u>1971-72</u>	<u>1972-73</u>
	(en millions de boisseaux)				
Stocks au début de l'année de récolte	9.9	5.0	3.6	11.0	43.1
Production	19.4	33.4	72.2	95.0	57.3
Total des approvisionnements	29.3	38.4	75.8	106.0	100.4
Exportations	14.3	22.2	46.8	42.6	----
Consommation canadienne:					
Semences	0.3	0.6	0.7	0.5	----
Utilisation industrielle	6.9	7.8	8.6	12.0	----
Perte au cours de la manu- tention	----	----	----	0.2	----
Provendes, déchets et stockage	2.7	4.2	8.7	7.6	----
Total de la consommation nationale	9.9	12.6	18.0	20.3	
Stocks à la fin de l'année de récolte	5.1	3.6	11.0	43.1	
Écoulement total	29.3	38.5	75.8	106.0	

DOCS
CA1 EA9 R19 FRE
1973 juin
Les grains canadiens
53564630

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01045501 5

OUVRAGES DE REFERENCE

About the Canadian Wheat Board
(Commission canadienne du blé, 1972)

Students' Story of Wheat
A.W. Beattie et B. Friesen
(Alberta Wheat Pool, février 1970)

Canadian Grain Exports
Crop Years 1946-47 to 1965-66;
1966-67 to 1970-71;
1971-72
(Division de l'économie et de la statistique,
Commission des grains du Canada)

Feed Grains of Canada
(Conseil des grains du Canada)

Canadian Grain Handbook - Crop Year 1972-73
(Commission canadienne du blé)

Canada's New Grades of Red Spring Wheat
(Commission des grains du Canada, Information Canada, Ottawa, 1971)

The Wheat Review
(Statistique Canada,
no de catalogue 22.005 - mensuel)

Coarse Grains Review
(Statistique Canada,
no de catalogue 22.001 - trimestriel)

Oilseeds Review
(Statistique Canada,
no de catalogue 22.006 - trimestriel)

Grain Trade of Canada
(Statistique Canada,
no de catalogue 22.201 - annuel)

Rapport annuel de la Commission canadienne du blé

